

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Le Père Hage. — IV La supérieure générale des Franciscaines Missionnaires de Marie. — V Le bulletin de la Sainte-Enfance. — VI Confrérie de la Sainte-Face. — VII Courtes réponses à diverses consultations. — VIII Chez les Oblats.

AU PRONE

Le dimanche 3 juin

On fait la consécration à la sainte Trinité¹;

On annonce :

La Fête-Dieu, sa solennité extérieure et sa procession; le salut chaque jour de l'octave.

Dans quelques diocèses (autres que Montréal), vendredi, samedi et dimanche, triduum eucharistique²;

Note. — Les fidèles ne sont plus obligés d'assister à la messe, le jour de la Fête-Dieu (cette année, le jeudi, 7 juin), mais on doit les exhorter à le faire.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 3 juin

Fête de la SAINTE-TRINITE, double de 1e cl.; mém. du dim.; préf. de la Trinité; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. de saint François de Caracciolo et du dim.

Note. — On n'est plus obligé d'assister à la messe, le jour de la Fête-Dieu (cette année, le jeudi, 7 juin), mais on doit s'efforcer de le faire.

¹ Pour ceux qui assistent à la cérémonie de la rénovation des promesses du baptême, dans quelque église, indulgence plénière, pourvu qu'ils se *confessent*, *communient* et *prient* aux intentions du pape (1er juin 1906).

² Pour le triduum eucharistique, indulgences: 1o 7 ans et 7 quarantaines pour l'assistance à un exercice chaque jour; 2o 2 indulgences plénières: a) pour ceux qui ont assisté à un exercice, chaque jour, s'ils se *confessent*, *communient* et *prient*, pour le pape, b) pour ceux qui font la *communion générale*, le dernier jour, pourvu qu'ils *prient* aux intentions du pape (10 avril 1907).

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 10 juin

La solennité extérieure des titulaires dont l'office tombe du 27 mai au 17 juin, n'aura lieu que le 17 juin (avec renvoi de celle du Sacré-Coeur au 8 juillet).

SOLENNITE DU SAINT SACREMENT

Diocèse de Montréal. — Du 7, Dominion Bridge.

Diocèse de Valleyfield. — Du 7, Howick.

J. S.

PRÊTRES DES QUARANTE-HEURES

Lundi, 4 juin. — Boucherville.

Mercredi, 6 " — Chambly-Bassin.

Vendredi, 8 " — Ville Saint-Paul.

LE PÈRE HAGE

LE 18 mai, à 2 heures du matin, à l'Hôpital des Incurables à Montréal, mourait, dans la cinquante-quatrième année de son âge, la trente-deuxième de sa profession religieuse et la vingt-septième de son sacerdoce, après une vie de labeurs et de succès apostoliques comme il s'en trouve peu et plusieurs mois de souffrances généreusement acceptées, l'un des religieux les plus éminents de notre pays, qui nous vint de France et fut si canadien, un digne fils de saint Dominique et de Lacordaire, un frère et un émule de Montsabré et de Plessis, le premier provincial de la province canadienne des Dominicains, le Très Révérend Père Joseph-Henri Hage.

Nous venons de lire, dans *Le Canada* du 21 mai, la très belle lettre par laquelle son successeur, le Très Révérend Père Langlais, annonce à ses frères en religion, en des termes où perce l'émotion la plus sincère, la nouvelle de son décès, hélas ! trop attendu, mais quand même si cruel à toute la famille do-

minicaine. Que le t
bien voulu commun
naux, au grand pul
plume autorisée noi
Il était si connu et
Si souvent, " sa par
dire, quant à la doc
avait prêché, aux a
les plus variés, les
l'Évangile ! Si souv
accueillant et le con
allèrent si volontiers
nous parle de lui, e
fils d'hier et supér
Langlais, encore un

Le Père Hage éta
Nord, à Wattrelos, le
Il fit ses études au
entraîna chez les Do
lendemain des expu
en Espagne, que le
an après, le 31 octob
en Corse. Sous la
que pieux et savant
nait — après avoir
1891, en conquéran
frère-prêcheur allai

" Une préparatio
santé robuste, les do
lui assurèrent de bi

¹ Le Père Lamarche

OISSIALES

ont l'office tombe du
(avec renvoi de celle

REMENT

Bridge.

J. S.

HEURES

E

l'Hôpital des Incura-
ns la cinquante-qua-
rente-deuxième de sa
me de son sacerdoce,
postoliques comme il
ouffrances généreuse-
plus éminents de notre
si canadien, un digne
, un frère et un émule
provincial de la pro-
Très Révérend Père

la du 21 mai, la très
le Très Révérend Père
tion, en des termes où
lle de son décès, hélas !
à toute la famille do-

minicaine. Que le très digne provincial soit remercié d'avoir bien voulu communiquer cette lettre de famille, par les journaux, au grand public! Nous avons besoin vraiment qu'une plume autorisée nous parle de celui que nous pleurons tous. Il était si connu et si justement apprécié par tout le pays! Si souvent, " sa parole, nette et concise, infaillible, pour ainsi dire, quant à la doctrine, et impeccable quant au français ¹ ", avait prêché, aux auditoires canadiens les plus nombreux et les plus variés, les hautes vérités et la très pure morale de l'Évangile! Si souvent aussi, il avait été le confident très accueillant et le conseiller très sûr des âmes de chez nous qui allèrent si volontiers vers lui! Oui, nous avons besoin qu'on nous parle de lui, et nul ne le pouvait mieux faire que son fils d'hier et supérieur d'aujourd'hui. Que le vénéré Père Langlais, encore une fois, en soit remercié!

Le Père Hage était né en France, dans le département du Nord, à Wattrelos, le 8 janvier 1864. Son père était négociant. Il fit ses études au petit séminaire de Cambrai. En 1884, il entra chez les Dominicains. On était alors, en France, au lendemain des expulsions des religieux, et c'est à Belmonte, en Espagne, que le jeune Henri reçut l'habit de l'ordre. Un an après, le 31 octobre 1885, il prononçait ses vœux à Corboña, en Corse. Sous la direction de maîtres aussi expérimentés que pieux et savants, il fit de très fortes études, qu'il terminait — après avoir été ordonné prêtre le 24 juin 1889 — en 1891, en conquérant ses degrés de lecteur. Sa carrière de frère-prêcher allait commencer.

" Une préparation supérieure, écrit le Père Langlais, une santé robuste, les dons les plus variés de l'esprit et du cœur lui assurèrent de brillants et rapides succès. Il est rare de

¹ Le Père Lamarche, des Dominicains.

rencontrer dans un homme, et même dans un prêtre, un équilibre parfaitement harmonieux des dons de la nature et de la grâce. Cet ensemble de qualités, le Père Hage le posséda dans une très large mesure. " Nous dirions volontiers, nous, qu'il le posséda dans la plus large mesure. Grand et fort, avec une belle tête à la physionomie souriante et aimable et des yeux clairs et brillants qui semblaient scruter loin dans les âmes, énergique et ferme autant que doux et bon, ce prêcheur avait tous les dons de l'orateur qui persuade et qui entraîne. Sincère et loyal, il sentait ce qu'il disait et le faisait sentir. Il prêchait la doctrine, toute la doctrine; mais, par je ne sais quel sens des réalités et quelle magie de la phrase, il savait ne pas décontenancer la faiblesse humaine et lui rendre accessible la pratique de la vertu. Variant la mise en oeuvre et la portée de ses enseignements selon ce qu'exigeait l'auditoire qui l'écoutait, il savait parler à des enfants ou à des foules modestes un langage qui leur convenait, comme il pouvait être, en présence des élites, l'orateur sacré par excellence des grandes circonstances. Ce frère-prêcheur, tous ceux qui l'ont entendu en conviendront, était un maître-prêcheur.

Dès 1891, il vint au Canada, à Saint-Hyacinthe, et y passa deux ans. C'est alors, croyons-nous, qu'il prêcha son premier carême à Notre-Dame de Montréal. Il retourna ensuite en Europe, pour dix ans (1893-1903). Il y occupa les fonctions de lecteur et de maître des novices à Corbara et à Flavigny, celles de prier à Amiens, puis encore celles de père-maître et de lecteur au noviciat. En 1903, le 5 août, il était élu prier de Saint-Hyacinthe et nous revenait au pays. En 1906, il fondait le couvent de Québec et en demeurait le supérieur jusqu'en 1908. Vicaire-général ensuite (1908-1911) puis premier provincial de la province canadienne, il dirigea son ordre jusqu'en 1915, alors qu'il retourna à Québec, comme supérieur.

Tout en dirigeant pendant dix ans, le Père Hage, grâce à son travail, put se voir étendu, prêcher plus en Amérique, donner des conférences religieuses et de prêtres. Sa vie fut simple et très sûre. *Revue dominicaine.*

Voici du reste le portrait que le Père Langlais sur la carrière de ce maître-prêcheur. Il se passe étonnantes choses dans les fonctions avec éclat. Maître des novices, Lecteur; il fut remarquable par sa fidélité à la tradition, moins que par la clarté avec laquelle il communiquait à son auditoire. Il inspirait particulièrement les âmes dont son coeur était tout par la bonté, comme de prendre soin de contrister le prochain d'être agréable, de faire taire! Prédicateur, sa doctrine et apostolique nommée le désignait dans les circonstances. On se souvient des fêtes de Laval, de sa prédication très eucharistique et remarquablement remarquée dit-on, sa prédication

Tout en dirigeant les maisons dont il avait la charge, et pendant dix ans, la province canadienne toute entière, le Père Hage, grâce à sa forte constitution et à sa facilité pour le travail, put se vouer en plus à un ministère extérieur très étendu, prêcher plusieurs carêmes au Canada, en France, aux Etats-Unis, donner des missions, surtout des retraites de religieux et de prêtres. Plus d'une fois, en outre, sa plume féconde et très sûre écrivit de beaux et bons articles pour la *Revue dominicaine*.

Voici du reste le digne et solide jugement que porte le Père Langlais sur la carrière et l'oeuvre de son regretté prédécesseur. Il se passe évidemment de commentaire : " Lecteur, maître des novices, supérieur et prédicateur, il a exercé ces fonctions avec éclat et avec fruit, en se faisant tout à tous. Lecteur, il fut remarquable par la pureté de sa doctrine, la fidélité à la tradition de l'Eglise et à l'école thomiste, non moins que par la clarté de l'expression et l'intérêt qu'il savait communiquer à son enseignement. Maître des novices, il leur inspirait particulièrement l'amour de l'ordre et le zèle des âmes dont son coeur débordait. Supérieur, il gouverna surtout par la bonté, avec tact et sagesse. Rien ne lui coûtait comme de prendre une mesure nécessaire mais qui devait contrister le prochain. Combien il était heureux, au contraire, d'être agréable, de faire plaisir, et quelle bonne grâce il y mettait ! Prédicateur, sa parole magnifique et puissante, toujours doctrinale et apostolique, était hautement appréciée. Sa renommée le désignait comme l'orateur sacré des grandes circonstances. On se rappelle encore son discours, à l'occasion des fêtes de Laval, à Québec, en 1908, et son sermon au congrès eucharistique de Montréal, en 1910, qui furent particulièrement remarquables et admirés. Le cardinal Perraud avait, dit-on, sa prédication en singulière estime. — Un ministère

aussi étendu et fructueux suppose des qualités d'âme et des vertus religieuses plus qu'ordinaires. Le Père Hage avait une obéissance prompte, simple et droite. Son âme généreuse ne connut jamais le ménagement de soi, j'allais dire le calcul, quand il s'agissait de l'Eglise et de l'ordre. Dans toute sa personne il y avait comme le rayonnement de son cœur ! D'où ce caractère aimable et gai, toujours prêt à rendre service et à faire plaisir, et cet esprit remarquable de sociabilité qui le rendait aussitôt sympathique, ouvrait les cœurs, multipliait les amis, facilitait, étendait son apostolat pour le bien. "

Un autre de ses frères en religion, le Père Lamarche, a su naguère marquer excellemment le tour particulier du cher Père Hage dans l'art de bien s'exprimer et d'exercer une véritable emprise sur tous ceux qui l'approchaient. Nous nous reprocherions de ne pas reproduire ici ces lignes si justes : " Parler en public ne condamne personne à la poursuite des idées profondes et originales. Cependant, pour traduire des idées communes, énoncer un plan et partager un discours, ce fertile orateur trouvait aisément le tour personnel et la formule saillante qu'on n'oublie pas. Mais c'est surtout par le *petit mot* — et Dieu sait s'il en fut prodigue : petit mot d'église ou petit mot de banquet, griffé sur un exorde, coulé dans une incidente ou fondu dans un dessert — c'est par le *petit mot* que le cher Père exprima le mieux sa riche nature et s'appliqua davantage à faire des heureux. — Aucun de ses qualités intellectuelles, en effet, n'aurait pu surpasser la générosité et la délicatesse de son cœur. Celles-ci lui attirèrent une légion d'amis dont chacun, j'imagine, se trouvait le plus choyé. Mais, disons-le pour finir, à opérer un tel prodige la bonté ne suffit pas. Et la bienfaisante carrière du Père Hage, comme celle de tous les vrais apôtres, ne s'explique que par sa charité surnaturelle. . . "

Comme le voilà l
ses propres frères en
ligence, cœur délica
brillant autant que s
aimable des amis ! I
dans le monde des l
der quelques fois, il
nobles amitiés. Dans
respecté de tous. C'
joignait celui de sav
souvent qu'on ne le
et son énergie peu e
se lassait pas. Ce r
était d'abord un ho
Père Lamarche, c'es
qu'il convient de che

De tous les cerele
nous pardonnera-t-o
large que celui que f
copale à l'archevêch
le savons, l'avait en
vénérait et l'aimait.
nous prêcha aussi la
des fois, en plus, p
l'invité de Mgr l'arc
curé de la cathédral
joie et une fête pou
modeste notice.

Et voilà que cet h

² Nous publierons le
Monseigneur a adressé
regretté Père Hage.

Comme le voilà bien, le cher et vénéré défunt, peint par ses propres frères en religion, tel qu'il était : très haute intelligence, coeur délicat, sociable et bienfaisant à tous, orateur brillant autant que solide en chaire, et, dans l'intimité, le plus aimable des amis ! Dans les cercles ecclésiastiques, et même dans le monde des laïques qui eurent l'avantage de le posséder quelques fois, il sut toujours s'assurer de hautes et très nobles amitiés. Dans sa communauté, il fut aimé autant que respecté de tous. C'est qu'à tous ses remarquables talents il joignait celui de savoir commander, ce qui est plus difficile souvent qu'on ne le pense. A la fermeté, il alliait la douceur, et son énergie peu commune se tempérerait d'une bonté qui ne se lassait pas. Ce religieux aux qualités naturelles si élevées était d'abord un homme surnaturel, et, comme l'écrivait le Père Lamarche, c'est en somme dans son esprit de charité qu'il convient de chercher le secret de sa bienfaisante carrière.

De tous les cercles qui s'ouvraient devant le Père Hage, nous pardonnera-t-on d'écrire ici que nul ne s'ouvrait plus large que celui que forme le personnel de la famille archiepiscopale à l'archevêché de Montréal. Mgr l'archevêque, nous le savons, l'avait en très haute estime², et tout le monde ici le vénérât et l'aimait. Il prêcha le carême à la cathédrale. Il nous prêcha aussi la retraite annuelle de l'archevêché. Bien des fois, en plus, pour des circonstances solennelles, il fut l'invité de Mgr l'archevêque ou de Mgr l'évêque auxiliaire et curé de la cathédrale. Sa venue au milieu de nous était une joie et une fête pour tous. Nous tenions à le dire dans cette modeste notice.

Et voilà que cet homme robuste et si bien taillé, qui parais-

² Nous publierons la semaine prochaine la très belle lettre que Monseigneur a adressée au Père Langlais à l'occasion de la mort du regretté Père Hage.

sait devoir vivre longtemps encore, s'est soudain senti frappé, il y a un an passé, usé avant l'âge — à 52 ans — par un travail ardu. Depuis lors, il s'est éteint lentement, malgré les soins les plus vigilants et les attentions les plus délicates. Trois fois, au cours de cette longue année d'agonie, il reçut les derniers sacrements. Un jour qu'on l'exhortait, suivant le cérémonial dominicain, à demander pardon au bon Dieu pour les fautes de sa vie, il se redressa sur son lit, raconte le Père Langlais, et, la voix entrecoupée par l'émotion, il dit: " Je le fais non seulement pour me conformer aux constitutions et au cérémonial, mais aussi pour l'acquis de ma conscience, parce que j'en ressens un spécial besoin. J'offre le sacrifice de ma vie pour la paix de la France et pour la prospérité de cette province canadienne à laquelle je reste attaché de coeur. " Touché par la mort en pleine vie, à l'âge où il est permis, semble-t-il, de compter vivre encore, ce magnifique moine-apôtre s'inclinait devant l'arrêt fatal, sans récriminations et sans regrets. Et ses frères se sont dit avec raison: " C'est ainsi que meurent les prédestinés. "

Devant la tombe de ce religieux éminent, Français de France dont l'âme et le coeur se firent pour nous si canadiens, prêcheur infatigable dont la parole ardente et le geste éloquent, sous sa bure blanche, nous étaient devenus si familiers et si chers, nous nous inclinons avec un respect ému.

Le Père Jean-Henri Hage est mort: c'est un deuil pour la famille dominicaine, c'est un deuil pour le clergé canadien, c'est un deuil pour toute la famille canadienne, et, osons le dire tel que nous le pensons, c'est un deuil pour toute l'Eglise!

Lui qui parlait si bien du ciel, que Dieu l'y accueille, c'est notre voeu, comme c'est notre espoir.

Archevêché de Montréal, ce 21 mai 1917,

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR.

LA SUPERIEUR MISS

UNE lettre d'une nouvelle supérieure de Marie, surve

C'est une lourde communauté des Frères même une perte qu'unautés et des mi

Il y a exactement des canadiens, étud leurs vacances au C à l'hôtellerie du Mère provinciale, q vent, était précis n'avait alors que 3 vient de mourir, en prochaient le reco aimée autant que r nel de soeurs, de r cents — la vénérat voyait en elle une sance et son éducat

Trois de ses soeur bretonne des De G ses franciscaines de une autre était su était supérieure à C de ces soeurs cadett ans! Mais leur ran souviens bien—leur

**LA SUPERIEURE GENERALE des FRANCISCAINES
MISSIONNAIRES DE MARIE**



UNE lettre de faire-part nous apportait hier la triste nouvelle de la mort de Mère Marie-de-la-Rédemption, supérieure générale des Franciscaines Missionnaires de Marie, survenue à San-Remo, Italie, le 21 avril 1917.

C'est une lourde perte pour la si importante et si méritante communauté des Franciscaines Missionnaires de Marie. C'est même une perte qui sera sensible à tout le monde des communautés et des missionnaires.

Il y a exactement cette année vingt-cinq ans, quatre prêtres canadiens, étudiants à Rome, avaient l'avantage de passer leurs vacances au Châtelet, en Ploufragan, près Saint-Brieux, à l'hôtellerie du monastère des Franciscaines blanches. La Mère provinciale, qu'ils avaient l'honneur de voir assez souvent, était précisément Mère Marie-de-la-Rédemption. Elle n'avait alors que 31 ans, puisque c'était en 1892, et qu'elle vient de mourir, en 1917, à 56 ans. Déjà, tous ceux qui l'approchaient le reconnaissaient, c'était une maîtresse-femme, aimée autant que respectée par tous. Son nombreux personnel de soeurs, de novices et de postulantes — plus de deux cents — la vénéraient comme une vraie mère. Au dehors, on voyait en elle une grande dame, aussi distinguée par sa naissance et son éducation que bonne et dévouée religieuse.

Trois de ses soeurs, filles comme elle de la très noble famille bretonne des De Geslin de Bourgogne, étaient aussi religieuses franciscaines de Marie: l'une était supérieure à Marseille, une autre était supérieure à Fribourg, une quatrième enfin était supérieure à Carthage — et notez que ni l'une ni l'autre de ces soeurs cadettes de Mère provinciale n'avait encore trente ans! Mais leur rang social — elles étaient comtesses si je me souviens bien — leur caractère et leur formation supérieure les

udain senti frappé,
ans — par un tra-
ttement, malgré les
plus délicates. Trois
nie, il reçut les der-
ait, suivant le céré-
bon Dieu pour les
raconte le Père Lan-
ion, il dit: " Je le
k constitutions et au
na conscience, parce
e le sacrifice de ma
t prospérité de cette
attaché de coeur. "
ge où il est permis,
magnifique moine-
s récriminations et
avec raison: " C'est
it, Français de Fran-
ir nous si canadiens,
lente et le geste élo-
t devenus si familiers
respect ému.
e'est un deuil pour la
ur le clergé canadien,
nadienne, et, osons le
il pour toute l'Eglise!
ieu l'y accueille, c'est
917,
bé ELIE-J. AUCLAIR.

avaient toutes jeunes désignées pour les hautes charges. L'aînée des quatre, Mère Marie-de-la-Rédemption, en même temps qu'elle était provinciale de France, était aussi supérieure du noviciat, au Châtelet, en Bretagne.

La supérieure générale du temps, qui était du reste la fondatrice des Franciscaines Missionnaires de Marie, Mère Marie-de-la-Passion, avait dans la jeune provinciale de France une confiance entière. Elle se plaisait à raconter les circonstances un peu extraordinaires qui avaient entouré sa "vocation" au monastère des Franciscaines. Sa confiance n'a pas été trompée. Mais Marie-de-la-Rédemption, qui lui a succédé dans le gouvernement général de cet Institut qui compte, croyons-nous, aujourd'hui, plus de 7,000 religieuses, et qui a des maisons dans tous les pays du monde, a été, comme la fondatrice elle-même, une femme exceptionnellement douée, d'une dignité de vie et d'une entente de l'art de gouverner absolument remarquables.

La lettre de faire-part qui nous annonce la mort de cette très révérende Mère Marie-de-la-Rédemption, née Jeanne-Hélène-Marie de Geslin de Bourgogne, porte cette note aussi significative que concise: "Elle a constamment conduit ses filles, avec une prudence et une charité consommées, dans la voie d'immolation tracée par la très révérende Mère Marie-de-la-Passion. Puisse cet esprit séraphique persévérer dans chacune des communautés, qui, en Europe et en missions, pleurent leur mère bien-aimée."

L'on sait que les Franciscaines Missionnaires de Marie ont au Canada, à Québec, sur la Grande-Allée, à Sainte-Anne-de-Beaupré, et au Manitoba, des maisons importantes. A ces soeurs canadiennes en particulier, et aussi à toutes les Franciscaines Missionnaires de Marie, l'un des quatre hôtes du monastère du Châtelet en 1892 offre l'hommage respectueux de ses condoléances et de son meilleur souvenir devant Dieu.

La mort frappe t
haut! Et dire que n
chacun pour soi, nou

LE BULLETIN



QUELQU'UN
écrivent dev
paraît une

un nouveau *bulletin*.
tout à nous les curés
"refuser", la loi pi
payer! Et nous en av
foi, vrai. Nous somme

Voici, par exemple
tre, qui n'embêtera p
et gentiment. C'est
Montréal, et ce sont
Conception, récemme
Enfance par Mgr l'a
que ce bulletin, au r
trois ou quatre fois
selon cè que les circo
ront. On nous l'adr
ment. Mais je suppo
ront pas l'offrande
envoyer pour leurs o

Et puis surtout, li
tout juste vingt-quat
jolie et si expressive,
au milieu des anges,
Sainte-Enfance (il y

La mort frappe toujours, à droite, à gauche, en bas, en haut! Et dire que nous tenons tant à la vie et qu'au fond, chacun pour soi, nous pensons si peu à mourir! E.-J. A.

LE BULLETIN DE LA SAINTE-ENFANCE



QUELQU'UN me disait l'autre jour: " Les gens qui écrivent deviennent bien encombrants. Tous les jours paraît une nouvelle *revue*, un nouveau *messenger* ou un nouveau *bulletin*. On nous l'adresse par la poste — surtout à nous les curés — et si, par malheur, nous oublions de "refuser", la loi protège ces messieurs de la presse, il faut payer! Et nous en avons, comme ça, des quantités. " C'est ma foi, vrai. Nous sommes inondés! Mais encore faut-il distinguer.

Voici, par exemple, un petit bulletin, qui vient de paraître, qui n'embêtera personne, tant il se présente discrètement et gentiment. C'est *La Sainte-Enfance dans le diocèse de Montréal*, et ce sont les Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception, récemment chargées de l'oeuvre de la Sainte-Enfance par Mgr l'archevêque, qui l'éditent. Je ne crois pas que ce bulletin, au moins pour commencer, paraisse plus de trois ou quatre fois l'année, peut-être moins même. Ce sera selon ce que les circonstances et les besoins de l'oeuvre exigeront. On nous l'adresse sans nous parler du prix d'abonnement. Mais je suppose bien que les bonnes soeurs ne refuseront pas l'offrande que tout homme de coeur voudra leur envoyer pour leurs oeuvres. Essayez pour voir.

Et puis surtout, lisez le bulletin, lisez-le tout entier. Il a tout juste vingt-quatre pages, sans compter la couverture, si jolie et si expressive, avec sa Vierge rayonnante et glorieuse au milieu des anges, avec la belle figure du fondateur de la Sainte-Enfance (il y a 73 ans), Mgr de Forbin-Janson, avec

surtout cette petite scène d'enfants chinois *exposés* et d'autres *isolés* sur les bords de la mer, qui tendent les bras vers les bateaux sauveurs qui s'en viennent vers eux... Lisez-les, ces vingt-quatre pages, et je crois que, si c'est possible, vous doubleriez votre offrande à l'oeuvre; car vous la connaîtrez alors dans tous ses détails, et elle est si intéressante!

Nous avons publié déjà, ici même, la lettre de Mgr l'archevêque du 26 février 1917. Le bulletin la donne lui aussi avec, en plus, toutes sortes d'informations, une saynète, de la musique, la si délicate *lettre à l'encre de chine* du Père Delaporte etc., etc.

On s'imagine à tort souvent que l'oeuvre de la Sainte-Enfance ne doit intéresser que les enfants. Mais non! Dans une famille chrétienne et fervente, les parents comme les enfants devraient y être tous associés ou agrégés.

En ce temps de guerre mondiale et de désolation universelle surtout, alors qu'ailleurs, nécessairement, l'assistance aux oeuvres lointaines voit ses sources se tarir, il faut que les pays comme le nôtre, qui souffrent moins, comprennent et pratiquent le devoir collectif du soutien des grandes oeuvres d'expansion catholique.

Ami lecteur, si vous ne l'avez pas, procurez-vous, en vous adressant aux Soeurs de l'Immaculée-Conception, à Outremont, chemin Sainte-Catherine, Montréal, le petit bulletin dont je vous parle, et lisez-le. Il vous inspirera beaucoup mieux que je ne saurais le faire.

E.-J. A.

CONFRIERIE DE LA SAINTE-FACE

Les fidèles catholiques de Montréal sont priés de prendre note que le siège de la confrérie de la Sainte-Face n'est plus à l'église Notre-Dame.

Avis officiel.

COU A DIVE

SOLENI

Ne peut-on pas, le dimanche, toutes les messes basses?

Non, on ne peut pas Dieu, cette année, le 1^{er} dimanche. La seule messe solennelle se fait en toutes provinces ecclésiastiques. L'indult n'accorde que de l'indult beaucoup tawa en 1855.¹ En supprimant le précepte de la solennité le dimanche toutes les messes basses. On dult de 1913 qui accorde la classe autrefois fixé à un jour férié, par exemple qu'en 1911, le dimanche jeudi lorsque l'indult

¹ On peut lire le texte pagné d'un commentaire tant au Canada qu'à l'étranger de certaines fêtes, textes Denis (Chambly). C'est divers indults et les pratiques.

COURTES REPONSES
A DIVERSES CONSULTATIONS

SOLENNITE DE LA FETE-DIEU

Ne peut-on pas, le dimanche de la solennité de la Fête-Dieu, dire toutes les messes basses et chantées du saint Sacrement ?

Non, on ne peut pas, le dimanche de la solennité de la Fête-Dieu, cette année, le 10 juin, dire toutes les messes de la solennité. La seule messe principale sera votive du saint Sacrement, toutes les autres devront être du dimanche. Cette solennité se fait en vertu de l'indult de 1892¹ accordé aux provinces ecclésiastiques de Québec et de Montréal. Or cet indult n'accorde que la messe principale. Il en est de même de l'indult beaucoup plus ancien, accordé à la province d'Ottawa en 1855.¹ Enfin, en 1911, la Congrégation du Concile, supprimant le précepte de cette fête, là où il subsistait, permet la solennité le dimanche, mais une seule messe chantée, non les messes basses. On ne peut pas appliquer à cette fête l'indult de 1913 qui accorde toutes les messes aux fêtes doubles de la classe autrefois fixées à un dimanche et dès lors placées à un jour ferial, parce que cette fête n'a été célébrée le dimanche qu'en 1911 seulement, et elle était déjà replacée au jeudi lorsque l'indult de 1913 a été accordé.

¹ On peut lire le texte de tous nos indults de solennités accompagné d'un commentaire complet dans *l'Etude des indults accordés tant au Canada qu'à l'Eglise universelle pour transférer la solennité de certaines fêtes, texte et commentaire par l'abbé Joseph Saint-Denis* (Chambly). C'est le seul moyen de ne pas confondre les divers indults et les particularités propres à chacune de nos solennités.

exposés et d'autres
les bras vers les ba-
aux... Lisez-les, ces
possible, vous dou-
s la connaîtrez alors
sante !

ttre de Mgr l'arche-
donne lui aussi avec,
e saynette, de la mu-
e du Père Delaporte

oeuvre de la Sainte-
nts. Mais non ! Dans
parents comme les en-
grégés.

désolation universelle
ent, l'assistance aux
ir, il faut que les pays
comprennent et prati-
grandes oeuvres d'ex-

procurez-vous, en vous
-Conception, à Outre-
réal, le petit bulletin
us inspirera beaucoup

E.-J. A.

INTE-FACE

sont priés de prendre
Sainte-Face n'est plus à
Avis officiel.

Le jour de la solennité de la Fête-Dieu, la messe principale seule peut donc être de la solennité, les autres doivent être conformes à l'office du jour.

Cette messe pourra être appliquée par le curé pour ses ouailles, comme nous l'avons toujours fait depuis bientôt un siècle. La défense pour le curé d'appliquer cette messe votive n'existe que pour les solennités accordées à l'Eglise universelle par l'indult de 1913.

L'*Ordo* de la province de Montréal (comme celui des provinces d'Ottawa et de l'Ouest canadien) indique fidèlement la date de l'indult en vertu duquel on fait la solennité, soit par la messe chantée ou principale, soit par les messes basses. Il comporte aussi pour les messes basses l'indication (*exc. pro populo*), ce qui veut dire excepté la messe appliquée *pro populo* par le curé. Mais il ne faut pas introduire cette parenthèse dans la messe chantée pour laquelle l'indult de la grande messe ne le prescrit pas. On l'a indiquée où il fallait et non là où elle n'avait pas d'application.

SOLENNITE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Je ne vois pas dans l'*Ordo* cette année l'indication de la solennité de saint Jean-Baptiste, mais celles de la Fête-Dieu, du Sacré-Coeur, puis en juillet, des Ap. Ss. Pierre et Paul et de la Dédicace. Quel jour peut-on la faire ?

En parcourant l'*Ordo*, votre regard cherchait un petit texte qui indiquât cette solennité, comme celles des autres fêtes que vous nommez, et vous n'en avez pas trouvé. De fait, il ne s'en trouve pas pour la bonne raison que cette fête tombe cette année le dimanche. Par suite la solennité extérieure reste attachée au jour de la fête et à son office. Il n'est permis de l'en séparer que lorsque la fête tombe un jour férié.

SOLENNITE

Pourquoi notre *Ordo* que dans les églises ca et dans les églises cons

La fête de la Dédicace (du 8 au 15 juillet) du 8 au 15 juillet (du 8 au 15 juillet) premier jour où ce dimanche plus la fête même de la date, se faire dans les églises aussi dans toutes les églises de l'église cathédrale maintenant au jour fixé pour toutes la fête. ¹

En faisant ce changement la solennité de la Dédicace, mais le dimanche distinguer les cathédrales conséquence que dans la date peut être très élevée que dans les autres églises entre le 8 et 15 juillet la date fixe au 8.

Si on lisait au dimanche

In ecclesia
Ad libitum

SOLENNITAS EXTRA

¹ C'est ainsi que notre fête de Dédicace des églises des 30 juin et 2 octobre. se fera que le 11e dimanche tant la Dédicace des ca

SOLENNITE DE LA DEDICACE DES EGLISES

Pourquoi notre *Ordo* n'indique-t-il la solennité de la Dédicace que dans les églises cathédrales, lorsque l'an dernier il l'indiquait et dans les églises consacrées et dans les cathédrales consacrées ?

La fête de la Dédicace, autrefois fixée au IIe dimanche de juillet (du 8 au 15 inclusivement) est, depuis 1915, fixée au 1er jour où ce dimanche pouvait tomber, au 8 juillet. De plus la fête même de la Dédicace ne peut plus, depuis cette date, se faire dans les églises non consacrées. Toutefois on fait aussi dans toutes les églises d'un diocèse la fête de la Dédicace de l'église cathédrale lorsqu'elle est consacrée, ce qui a lieu maintenant au jour anniversaire de la consécration, non au jour fixé pour toutes les autres églises consacrées. Voilà pour la fête. ¹

En faisant ce changement, la Congrégation a permis de faire la solennité de la Dédicace, non pas le dimanche qui suit l'office, mais le dimanche où l'office se faisait avant 1915, sans distinguer les cathédrales des autres églises. Il s'en suit cette conséquence que dans les cathédrales la solennité de la Dédicace peut être très éloignée du jour où se fait l'office, tandis que dans les autres églises, la solennité se fait le dimanche, entre le 8 et 15 juillet, à quelques jours de distance de l'office fixé au 8.

Si on lisait au dimanche 8 juillet, dans l'*Ordo* de 1916 :

In eccles. consecrat. etiam cathedr.

Ad libitum ex indult. gener. 1913

SOLEMNITAS EXTERNA DEDICAT. PROPR. ECCLES.

¹ C'est ainsi que notre *Ordo* indique pour tout le clergé du diocèse la fête de Dédicace des cathédrales de Valleyfield et de Joliette, les 30 juin et 2 octobre. Mais dans ces cathédrales, la solennité ne se fera que le IIe dimanche de juillet où l'on faisait précédemment tant la Dédicace des cathédrales que celle des autres églises.

et dans l'*Ordo* de 1917 :

In cathedr. consecrat.

Ad libitum...

seulement, c'est parce que cette année, la fête tombe le dimanche et par suite la solennité se fait le jour même de l'office, et qu'il n'y a pas lieu d'indiquer pour les églises consacrées une solennité qui se fait nécessairement par la messe du jour. Il ne restait qu'à indiquer cette solennité pour les cathédrales qui font ce jour-là l'office du dimanche. Toutefois, il ne faudrait pas en conclure que c'est exclusivement dans les cathédrales qu'on chantera cette messe de la Dédicace, mais dans toutes les églises consacrées, cathédrales ou non. Mais, il y aura cette différence importante que dans les cathédrales cette messe est votive et ne comptera pas pour la messe appliquée par le curé, tandis que dans les autres églises consacrées, cette messe est celle du jour et sera dite par le curé comme par tout autre prêtre, dans l'église consacrée. J. S.

CHEZ LES OBLATS

Parvenu au terme de son supériorat au Cap-de-la-Madeleine, le Père Perdreau, vient d'être rappelé à Montréal et remplacé par le Père Médéric Magnan, missionnaire. — A l'occasion de ce changement, les autorités des Oblats ont jugé le temps venu de soulager le supérieur, qui reste directeur de l'oeuvre du sanctuaire, de la desserte de la paroisse en la confiant aux soins du Père W. Valiquette, ancien supérieur et curé. — L'on augure beaucoup de bien de ce partage des charges rendu nécessaire par l'importance et la multiplicité des oeuvres en pleine voie de progrès au Cap-de-la-Madeleine.